



TOUS POUR UNE RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE LES POUVOIRS PUBLICS SUR TOUS LES FRONTS

Page 4

PÉTROLE

**LE PRIX DU BRENT
CLÔTURE À 73,70
DOLLARS**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5103 | Jeudi 19 septembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 MOBILIS (VAR)

**« NOUS SOMMES
PRÊTS POUR LE DÉBUT
DE LA SAISON »**

Page 16

DISCOURS DU PRÉSIDENT

ABDELMADJID TEBBOUNE FIXE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LE 2^E MANDAT

Page 3



MDN

**MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES
D'INTRODUCTION DE PLUS
DE 2 QUINTAUX DE KIF VIA
LES FRONTIÈRES AVEC LE MAROC**

Page 2



TRANSPORT DES VOYAGEURS

**NOUVEAUX SERVICES
NUMÉRIQUES POUR SUIVRE
L'ITINÉRAIRE DES BUS**

Page 5

ACTIVITÉS MINISTÉRIELLES

Entretien téléphonique entre Attaf et son homologue libanais

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a eu, mercredi, un entretien téléphonique avec le ministre libanais des Affaires étrangères et des Expatriés, M. Abdallah Bou Habib, à qui il a présenté les condoléances de l'Algérie suite à la cyberattaque sioniste qui a ciblé le Liban faisant plusieurs victimes, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cet entretien, M. Attaf a assuré son homologue « de la pleine solidarité et du soutien de l'Algérie au Liban, pays frère, dans la conjoncture difficile qu'il traverse en raison des atteintes sionistes incessantes et récurrentes à sa sécurité et à sa stabilité », a précisé le communiqué. Le ministre a adressé les condoléances de l'Algérie au peuple et au Gouvernement libanais suite à la cyberattaque sioniste qui a ciblé le Liban, mardi, faisant plusieurs victimes et des centaines de blessés, a ajouté la même source. L'Algérie, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité, « poursuivra ses efforts et ses démarches visant à défendre les positions, la souveraineté et les intérêts vitaux du Liban face à l'escalade israélienne tous azimuts dans la région », lit-on dans le communiqué.

MÉDIA

Installation des nouveaux Directeurs généraux de la Télévision et de la Radio algériennes

Le conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, a présidé, mercredi à Alger, l'installation de M. Mohamed Baghali au poste de Directeur général de l'Etablissement public de télévision (EPTV) en remplacement de M. Adel Salakdji. Il a également présidé l'installation de M. Adel Salakdji au poste de Directeur général de la Radio algérienne, en remplacement de M. Mohamed Baghali. L'installation s'est déroulée en présence des cadres des deux établissements.

DIPLOMATIE

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la République fédérale de Somalie

Le gouvernement somalien a donné son agrément à la nomination de M. Boumediene Mahi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République fédérale de Somalie avec résidence à Nairobi, a indiqué mercredi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

GOUDJIL :

« Le peuple algérien a opté pour la continuité »

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a affirmé que les Algériens « ont opté pour la continuité » en élisant M. Abdelmadjid Tebboune, comme président de la République pour un second mandat, en toute liberté et souveraineté.

Dans une interview accordée au journal égyptien «Al-Ahram», M. Goudjil a indiqué que les Algériens « ont choisi la continuité en élisant, M. Abdelmadjid Tebboune, comme président de la République, pour un second mandat, en toute liberté et souveraineté et dans le cadre d'une véritable pratique démocratique », soulignant que le peuple algérien a vu qu'« il a respecté ses engagements durant le premier mandat à travers les processus de réforme et de changement lancés dans tous les domaines, et par la prise en charge du dossier de la mémoire nationale et l'établissement de ponts que certains voulaient couper entre le passé, le présent et l'avenir ».

Le président du Conseil de la nation a insisté sur le « succès de ces réformes en attendant d'autres réalisations », rappelant les « changements sérieux et concrets », sur les plans politique et économique, consacrés par la Constitution algérienne et ses lois. M. Goudjil a relevé, à ce propos, que la Constitution de 2020 « a permis de changer les modes de gouvernance politique en Algérie, à travers notamment la réorganisation et la séparation des pouvoirs, la consécration de l'indépendance de la justice et la moralisation de la vie publique par la lutte contre la corruption, sous toutes ses formes, et la limitation des mandats électoraux, en sus de la réglementation précise de l'immunité parlementaire ».

La nouvelle Constitution « a renforcé les libertés et les droits publics, ainsi que les acquis de la femme algérienne, tout en accordant une place particulière aux jeunes », a fait observer le président de la chambre haute du Parlement, faisant état « de nombreuses questions réglées par la Constitution et qui constituent, en fait, des garanties constitutionnelles pour notre ori-



entation judicieuse vers l'Algérie nouvelle ». Après avoir souligné que l'Algérie « a connu une véritable relance économique, avec des résultats tangibles et des chiffres réalistes et précis », M. Goudjil a précisé que le parlement « a accompagné ce changement positif en promulguant des lois visant à relancer l'économie nationale et à promouvoir les partenariats ».

Concernant la place de la jeunesse dans la société, le président du Conseil de la nation a affirmé que « l'implication de la jeunesse dans la vie politique et économique et dans la prise de décisions » constituait « un axe essentiel dans le programme du président de la République, un engagement tenu », citant, notamment « la création et l'installation du Conseil supérieur de la jeunesse en tant qu'instance constitutionnelle chargée des affaires de la jeunesse et permettant de les associer à la prise de décisions les concernant ». S'agissant du volet diplomatique du parlement algérien, M. Goudjil a souligné « le rôle compatible avec la dynamique que connaît la diplomatie officielle, qui a retrouvé son lustre d'antan », relevant que la diplomatie parlementaire algérienne « s'inspire de la spécificité de sa source historique qu'est la Déclaration du 1er novembre 1954 ».

Il a en outre souligné que l'Algérie a des principes et des valeurs « auxquels nous ne renoncerons jamais quelles que soient les circonstances, et des pratiques diplomatiques ancrées dictées par nos positions fermes envers les causes justes dans le monde. Nous avons aussi une démarche solidaire reconnue, des politiques de coopération et de coordination dans le cadre de l'amitié, du partenariat et du bon voisinage, ainsi qu'un haut sens de responsabilité à l'égard des causes de notre nation arabe et notre continent africain ». M. Goudjil a indiqué, par

ailleurs, que le parlement arabe « a d'énormes responsabilités envers les causes de la nation arabe. Il est porteur d'une symbolique exprimant le consensus entre l'Algérie et l'Égypte, et leur place au sein de la nation. Il a placé la cause palestinienne au centre de ses travaux et de ses sessions et contribué à déjouer les tentatives d'ingérence dans les affaires internes des pays arabes ». Le président du Conseil de la nation a mis en avant les efforts de l'Algérie « en coopération avec nos frères arabes, pour rapprocher davantage le Parlement arabe des préoccupations du citoyen et des causes centrales de la nation arabe, d'autant que le Conseil de la nation préside la Commission des affaires étrangères et politiques et de la sécurité nationale ». Il a souligné que l'Algérie tend à « développer l'action arabe dans le cadre de notre plaidoyer pour réformer la Ligue arabe en vue de répondre aux aspirations de nos peuples et aux attentes des parlements en cette conjoncture internationale qui sombre dans le chaos ». Concernant les relations algéro-égyptiennes, M. Goudjil a affirmé que l'Algérie et l'Égypte sont « deux pays pivots en Afrique du Nord », notant que ces relations « se sont considérablement renforcées au cours des dernières années grâce à une convergence de vues entre les dirigeants des deux pays ». Le président du Conseil de la nation a salué, à cette occasion, la coopération économique entre l'Algérie et l'Égypte, appelant à « augmenter le volume des investissements et des échanges commerciaux, et à protéger les ressources de nos peuples, en s'orientant vers une nouvelle économie plus équitable, à travers nos espaces économiques communs telles la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE) et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) ».

MDN

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 2 quintaux de kif via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de deux (2) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 53 narcotrafiquants ont été arrêtés par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 11 au 17 septembre en cours, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

« Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 11 au 17 septembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP « ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national ».

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du trafic de narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 53 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de deux (02) quintaux et 32 kilogrammes de kif traité et 3,22 kilogrammes de cocaïne provenant des frontières avec le Maroc, alors que 235 495 comprimés psychotropes ont été saisis. Selon le même bilan, des détachements de l'ANP « ont arrêté à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Illizi, 456 individus et saisi 22 véhicules,

203 groupes électrogènes, 184 marteaux piqueurs, 4 détecteurs de métaux ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ».

De même, « 25 autres individus ont été arrêtés et 12 fusils de chasse, 3 pistolets automatiques, 13214 litres de carburants, ainsi que 236,12 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national ».

Par ailleurs, les Garde-côtes « ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 42 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 395 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », note le même bilan.

PRÉSIDENTIELLE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, fixe la feuille de route pour le 2^e mandat

Les journaux, parus ce mercredi à Oran, ont évoqué la prestation de serment du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, analysant son discours en cette occasion dans lequel il a renouvelé l'engagement de remplir ses obligations devant le peuple et fixer la feuille de route du deuxième mandat pour construire une Algérie victorieuse à laquelle aspirent tous les Algériens.

PAR MOUNIR HAMROUCHE



Le journal El Djoumhouria a évoqué le discours prononcé par le président Tebboune lors de sa cérémonie d'investiture, au cours duquel il a présenté ses priorités pour son prochain mandat présidentiel et les engagements les plus importants, ainsi que celles des cinq dernières années. Dans un article intitulé « Un deuxième mandat pour construire l'Algérie de demain », publié sur la page « Analyse » d'El Djoumhouria, le même journal public écrit que « le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné dans son discours les grandes lignes de ce que devra être l'Algérie victorieuse, avec son peuple et son gouvernement, évoquant les réalisations du mandat passé. Le président a souligné que le train du développement doit doubler de vitesse pour atteindre les objectifs fixés par le programme électoral », a-t-on ajouté dans le même article. Dans un autre article intitulé « Un deuxième mandat ouvert par un large dialogue », le même journal arabo-phonote que « le président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, continue de mettre en œuvre son programme électoral dans tous ses axes, résumés par ses engagements pour construire une Algérie victorieuse », ajoutant qu'il a proposé de lancer ce deuxième mandat par l'ouverture d'un large dialogue avec la participation de toutes les forces vives du pays, et commencer par identifier les différents ateliers de ce dialogue dont l'objectif le plus important serait d'unifier la voix des Algériens et d'unir leurs forces pour incarner le rêve des martyrs qui se sont sacrifiés pour une Algérie libre et indépendante. Sous le titre « A nous l'Algérie nouvelle maintenant », le journal L'Echo d'Oran a écrit dans son éditorial qu'après avoir prêté le serment constitutionnel, le président Abdelmadjid Tebboune, élu pour un second mandat, s'est engagé à présenter les résultats de son premier mandat devant les deux chambres du Parlement, avant la fin de l'année 2024, ainsi que tous les détails

relatifs au deuxième mandat. « C'est une innovation en matière de gestion des affaires de l'Etat, puisque c'est pour la première fois qu'un président de la République algérienne rend des comptes devant ses électeurs et détermine la feuille de route pour son second mandat », a-t-on encore souligné, ajoutant que « nous devons tous œuvrer, désormais, à créer les conditions qui permettent à M. Abdelmadjid Tebboune de remplir ses obligations et de construire un Etat fort à travers ses institutions et à travers son front intérieur capable de faire face à toutes les menaces ». « Les Algériens doivent se retrousser les manches car l'œuvre qui verra le jour vaudra tous les sacrifices », a-t-on conclu dans le même éditorial. Le même journal francophone ajoute qu'au niveau international, le président de la République a déjà lancé un appel aux dirigeants du monde pour conclure une charte, qui sera un rempart impénétrable contre la loi du plus fort et

une garantie de paix et de sécurité. Dans un article intitulé « Le président de la République prête serment et annonce l'ouverture d'un dialogue national », le journal « Ouest Tribune » écrit à son tour que « cette cérémonie donne au président élu les prérogatives constitutionnelles qu'il exercera pendant son mandat et apporte la confirmation, si besoin est, que la République algérienne se gouverne au nom du peuple ». Ce journal francophone ajoute que toute cette symbolique a été confortée hier par un discours présidentiel à la hauteur de l'événement, avec le président Abdelmadjid Tebboune qui a commencé par saluer le succès de l'élection présidentielle du 7 septembre, et félicité la campagne électorale marquée par la propriété de la compétition politique qu'il a menée aux côtés des candidats Abdelali Hassani Cherif et Youssef Aouchiche.

Dans le même sens, le journal « Cap DZ » a affirmé dans son article intitulé « Le deuxième mandat a officiellement commencé », que « le deuxième mandat du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la tête de l'Algérie a officiellement débuté avec l'annonce de l'ouverture d'un dialogue politique ».

Après avoir évoqué les grandes lignes du programme du second mandat dans tous les domaines, le même quotidien francophone écrit que « le président de la République Abdelmadjid Tebboune a réitéré les engagements qu'il avait pris pendant la campagne, dans des délais déterminés et des objectifs précis », rappelant dans le même contexte les réalisations dans divers domaines du premier mandat. Sous divers titres, les journaux parus à Oran, dont le journal électronique « Algérie 54 », publié en français, a relaté la cérémonie de la prestation de serment du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son discours à la nation.

M. H.

CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT

Des Moudjahidine et des personnalités nationales appellent à adhérer à la noble démarche du président de la République

Plusieurs personnalités et Moudjahidine ont appelé mardi à adhérer à la noble démarche du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour poursuivre le processus de développement du pays, saluant la teneur du discours qu'il a prononcé à l'issue de la cérémonie de prestation de serment au Palais des Nations au Club des Pins (Alger).

L'écrivaine et ancienne ministre Zhor Ounissi, a, ainsi, souligné que le discours du président de la République « montre clairement sa forte volonté de réaliser les objectifs fixés », relevant que la dernière présidentielle « a contribué à relever le niveau de conscience politique chez le peuple algérien ». Elle a salué le grand intérêt qu'accorde le président de la République à la jeunesse en tant que « première force sociale sur laquelle l'on mise pour la réalisation des objectifs tracés, au service des intérêts suprêmes de la nation ». Pour sa part, la Moudjahida Zahra Drif, s'est félicitée de la teneur du discours du président de la République, qui porte, selon elle, « les espoirs et les aspirations du peuple algérien au développement pour les années à venir ». Elle a précisé, à cet égard, que le président de la République

est « déterminé à consentir tous ses efforts afin de concrétiser cette noble démarche pour assurer le développement et la prospérité du pays », appelant les jeunes à contribuer au processus du développement national.

De son côté, le Moudjahid et ancien joueur de l'équipe de football du Front de libération nationale (FLN), Mohamed Maouche, a affirmé que « le programme électoral du président de la République que le peuple a choisi lors de la présidentielle du 7 septembre, est à même de réaliser le progrès et la prospérité pour notre pays », appelant les jeunes à « adhérer à cette démarche afin d'atteindre les résultats positifs escomptés, au profit du peuple et du développement dans toutes les régions du pays ». Abondant dans le même sens, la Moudjahida Djamilia Boupacha a estimé que cette journée où le président de la République vient de prêter serment « est un moment historique vécu par l'Algérie dans une ambiance démocratique », soulignant l'importance de « renforcer le front interne pour permettre à notre pays de poursuivre son développement dans tous les domaines ». A cette occasion, le Calife général de la Tariqa Tidjania,

Cheikh Ali Belarbi, a déclaré que « le succès réalisé par le président Abdelmadjid Tebboune lors de la dernière élection présidentielle est la preuve édifiante du soutien populaire dont il bénéficie en raison de son dévouement à sa patrie et de sa fidélité aux glorieux Chouhada », exprimant ses vœux de « succès et de réussite pour le président de la République durant son second mandat, au service du pays et des citoyens ». Pour sa part, Abdelhak Benboulaïd, fils du symbole la Révolution, le Chahid Mustapha Benboulaïd, a salué « le sens de patriotisme élevé dont fait preuve le président de la République, par fidélité au legs des Chouhada », ainsi que la « réalisation de nombreux engagements pris lors de son premier mandat présidentiel malgré les conditions liées à la pandémie de Covid-19 ». L'Amenokal des Touaregs du Tassili N'Ajjer, Ghouma El-Bakri a mis l'accent sur la nécessité d'adhérer au programme du président de la République et à ses nobles démarches, pour la préservation des acquis obtenus ces dernières années et la poursuite du processus de développement en œuvrant à déjouer tous les complots ourdis contre notre pays. De son

côté, le secrétaire général (SG) de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout a estimé que le discours du président de la République était « global » et avait abordé « tous les points et objectifs qu'il tend à réaliser pour développer l'économie et améliorer les conditions sociales du citoyen, saluant la volonté du président de la République d'ouvrir un dialogue avec toutes les forces vives du pays ». A son tour, l'ancien chef du gouvernement, Abdelaziz Belkhadem a salué la teneur du discours du président de la République, notamment en ce qui a trait à l'initiative d'ouvrir un dialogue national avec les différents composantes de la société, se félicitant des positions constantes de l'Algérie en soutien aux causes justes de par le monde, notamment les causes palestinienne et sahraouie.

Dans le même sillage, le directeur général (DG) de l'Institut national des études stratégiques globales (INESG), Abdelaziz Medjahed, a souligné « l'importance de la participation du peuple algérien à la dernière Présidentielle pour choisir son président, en toute liberté », estimant que « c'est là une preuve claire de l'unité nationale ».

TOUS POUR UNE RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE

Les pouvoirs publics sur tous les fronts

En accordant une importance à tous les aspects qui garantiront une rentrée scolaire réussie, à travers la recherche, depuis des semaines déjà, pour ne pas dire des mois, de solutions aux problèmes et difficultés de terrain attendus et qui peuvent constituer des obstacles à la bonne scolarisation de nos enfants, un engagement collectif national confirmé du ministère de tutelle est constaté sur le terrain, ce qui permettra sûrement de relever ce défi avec de nombreuses améliorations et nouveautés.

PAR : IDIR AMMOUR

En effet, visiblement, la mobilisation n'a pas manqué ces dernières semaines, et ce, à plusieurs niveaux. Le ministère de l'Éducation, sur instructions du premier magistrat du pays, fraîchement réélu au deuxième mandat, a fait de cette rentrée scolaire une de ses priorités. Et pour que tout soit prêt le jour «j», le ministère de l'Éducation nationale opère les dernières retouches pour assurer une rentrée scolaire réussie. Celle-ci apporte son lot de nouveautés. Des mesures, dont certaines sont inédites, ont été engagées, en prime, une meilleure prise en charge et sécurité des enfants. Pour les parents, les attentes se concentrent principalement sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement et des conditions d'accueil dans les établissements scolaires. Ils aspirent à une meilleure prise en charge pédagogique de leurs enfants, soulignant l'importance de la réduction du nombre d'élèves par classe, facteur crucial pour un apprentissage efficace. La question des manuels scolaires, marquée par des retards dans la distribution ou des révisions de dernière minute, est également au centre de leurs préoccupations. Une attention particulière est également accordée à la sécurité aux abords des établissements, surtout pour les plus jeunes. Les parents plaident également pour une plus grande implication des autorités locales dans l'entretien des infrastructures scolaires, en particulier dans les zones rurales où certaines écoles sont encore confrontées à des conditions précaires. Ainsi, les parents d'élèves espèrent que ces problèmes seront résolus à temps pour garantir une année scolaire sereine.

Sur le plan professionnel et social

En matière d'encadrement pédagogique, les efforts se concentrent aujourd'hui sur le recrutement de nouveaux enseignants d'anglais, d'éducation physique et d'arts, via une plateforme électronique dédiée à cet effet. Le recrutement des diplômés des Écoles supérieures pour l'année 2024/25 en fonction des besoins pédagogiques, ainsi que l'installation du personnel



administratif et pédagogique avant la rentrée, figurent parmi les priorités du ministère. L'objectif de cette démarche est de garantir une éducation publique de qualité, assurant l'égalité des chances pour tous les enfants, afin de leur offrir une éducation inclusive et efficace. A noter que cette année, 33.818 diplômés des Écoles supérieures des professeurs et 13.637 professeurs d'anglais au primaire et 16.212 professeurs d'éducation physique ont été recrutés, alors que cette matière était auparavant assurée par des professeurs de langue arabe. Dans un autre sillage, la rentrée prochaine connaîtra « l'achèvement des efforts déployés » par les walis pour équiper les établissements scolaires du primaire en infrastructures sportives et en matériel d'éducation physique et sportive, notamment après la création d'une direction générale des sports scolaires au niveau de l'administration centrale, chargée de suivre les talents sportifs à travers le pays. La nouvelle rentrée scolaire connaîtra aussi une nouveauté relative au saut qualitatif en ouvrant des classes préparatoires dans diverses écoles, visant la généralisation de ce cycle, pour permettre à de nombreux parents d'inscrire leurs enfants. Soulignant dans ce sillage la volonté de son secteur d'obliger les parents à inscrire tous leurs enfants lorsqu'ils atteignent l'âge obligatoire de la scolarité.

Sur la voie du numérique, la numérisation bat son plein dans le secteur. Entamée en 2015, la transformation numérique du secteur a atteint sa vitesse de croisière à partir de fin 2021. Un chemin important a été accompli dans ce sens. La numérisation est partout dans le secteur touchant presque tous les aspects et services : examens nationaux, concours de recrutement, examens professionnels, gestion administrative et aspects pédagogiques. Il est aussi question de la numérisation de la gestion des logements de fonction. En plus de l'administration de plus en plus numérique et l'inscription à distance pour la première année de l'école primaire, cette rentrée scolaire se fera sans papier, à distance et sans les déplacements à l'établissement scolaire. Au grand bien des élèves et des parents, l'opération permettra une bonne répartition des élèves et une

maîtrise des effectifs. À cela s'ajoute la numérisation de l'opération du mouvement de transfert dans le corps des enseignants. Le secteur est à cheval sur d'autres projets, notamment la réalisation d'une bibliothèque numérique parlante et « le livre numérique interactif en langue anglaise qui sera destiné aux élèves inscrits en classe de troisième année primaire ».

Généralisation de l'enseignement de l'anglais en 5^e année primaire

Côté pédagogique et didactique, il s'agit notamment de la généralisation de l'enseignement de l'anglais en cinquième (5^e) année primaire. Au même niveau, le nombre de matières sera réduit tout en conservant celles liées à l'identité nationale et en généralisant la classe préparatoire. Cette réduction est soumise à des « mécanismes bien étudiés et approuvés » par des experts tels que le Conseil national des programmes, l'Inspection générale, les inspecteurs pédagogiques centraux et les experts qui ont contribué à construire cette approche qui est aussi la revendication pédagogique et didactique des parents et de la société.

1.700 écoles primaires seront équipées de tablettes tactiles

Outre la réduction du poids du cartable, l'objectif est « d'atteindre une couverture complète » de l'ensemble des établissements, ces tablettes étant d'une grande aide pour les élèves qui seront ainsi « en phase avec les avancées technologiques observées dans tous les pays du monde ». Cette année, 1.700 écoles primaires seront équipées de tablettes tactiles, portant ainsi à 5.000 le nombre total d'écoles équipées de ce type d'outil à l'échelle nationale. Une première dans le monde arabe et africain. Dans l'enseignement secondaire, pour la première fois depuis l'indépendance et dans le monde arabe et africain, 292 professeurs pour les sourds et muets seront recrutés, après l'ouverture, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de l'École nationale supérieure des professeurs des sourds-muets, chargée de former des professeurs pour cette catégorie de personnes en situation de handicap. Sur insistance du

ministère, les établissements scolaires devraient se doter de toutes les infrastructures et équipements nécessaires, notamment le chauffage, le dépistage et le suivi sanitaire, la distribution des manuels scolaires et l'ouverture des cantines le premier jour de la rentrée scolaire.

L'école virtuelle aux enfants émigrés

En effet, les enfants de la communauté nationale établie à l'étranger pourront, à partir de la prochaine rentrée scolaire, découvrir et suivre le programme algérien de l'Éducation nationale. C'est l'objectif recherché, à travers cette toute dernière mesure mise en place par le département d'Abdelhakim Belaabed, à partir de la prochaine rentrée scolaire. Ce dernier avait affirmé que « l'école virtuelle internationale algérienne sera lancée à travers différents pays du monde, conformément aux directives du président de la République ». A tout cela s'ajoute la mise en œuvre d'applications affichant aux parents d'élèves les résultats des évaluations de leurs enfants sans oublier les transferts en ligne des élèves. M. Belaabed a également révélé que les futures écoles privées devront ainsi répondre aux critères exigés et de se conformer à la législation, le but étant de les recadrer de façon qu'elles répondent aux mêmes normes et programmes des écoles publiques, et qu'elles partagent les mêmes objectifs, en l'occurrence ceux d'assurer un meilleur enseignement pour les élèves scolarisés.

Aide aux démunis en prévision de la rentrée scolaires

En ce qui concerne la prime de solidarité d'un montant de 5.000 DA, le taux de distribution aux bénéficiaires a atteint 99%, conformément aux instructions du chef de l'Etat qui a ordonné de la remettre au moins un mois avant la rentrée scolaire, afin de permettre aux parents de l'utiliser pour acheter les fournitures scolaires de leurs enfants. Ajoutez à cela, cette solidarité sans faille du CRA qui réaffirme son engagement envers la solidarité en initiant une louable initiative pour soutenir les familles en difficulté, à l'approche de cette rentrée scolaire. À travers la distribution de trousseaux scolaires aux enfants nécessiteux, le Croissant-rouge algérien (CRA) démontre, une fois de plus, sa détermination à alléger les défis auxquels sont confrontés les élèves issus de milieux défavorisés. Pour leur part, plusieurs associations viennent en aide aux démunis en prévision de la rentrée scolaire. Les slogans diffèrent mais le but est le même : aider des familles à s'en sortir. Ces initiatives, souvent menées à l'échelle locale, ont pour but de garantir aux enfants une scolarité dans de bonnes conditions. Pour un plus grand impact, des appels à la générosité sont lancés via les réseaux sociaux pour un plus grand impact, les bulletins des associations et les médias locaux. Les citoyens sont invités à participer à ces initiatives, à les soutenir, en partageant les publications afin d'apporter de la joie aux familles qui attendent, chaque année, la générosité des bienfaiteurs. Les besoins sont importants et croissants et chaque contribution, en fournitures ou en engagement, est la bienvenue.

I.A.

ENERGIE

Hachichi met en avant les efforts de Sonatrach pour réduire les émissions de carbone



Le Président-directeur général (PDG) de Sonatrach, Rachid Hachichi, a mis en avant, lors de sa participation à une séance de travail à la Conférence mondiale sur l'énergie «Gastech», qui se tient à Houston (Etats-Unis), les efforts du groupe public en vue de réduire les émissions de Carbone.

Le PDG du groupe a présenté « un aperçu des réalisations du groupe en matière de décarbonisation, évoquant l'ambitieux programme que le

groupe adopte en vue de réduire son empreinte carbone et d'atteindre l'objectif Zéro torchage ordinaire d'ici 2030 », indique mercredi un communiqué de Sonatrach. A cet égard, M. Hachichi a précisé que les projets des énergies renouvelables, basés sur la construction de centrales solaires photovoltaïques, visent à réduire la consommation d'électricité propre du groupe et à libérer des quantités importantes de gaz pour des utilisations plus efficaces, mettant, également, en avant le volet lié à l'hydrogène vert. « L'Algérie dispose d'atouts compétitifs qui l'habilitent à jouer un rôle essentiel dans la production et la commercialisation de l'hydrogène vert à l'avenir », a affirmé le PDG lors de cette séance tenue mardi. Il a évoqué la nouvelle stratégie de Sonatrach

pour le climat qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à augmenter le niveau d'insertion des énergies renouvelables et à développer les solutions de séquestration du carbone par des méthodes naturelles et technologiques, outre la réalisation de l'équilibre entre les émissions et leur absorption, à travers les puits de carbone, précise la même source. M. Hachichi est également revenu sur le rôle important du gaz naturel, en tant que principal vecteur de la transition énergétique, vu son impact réduit sur l'environnement par rapport aux autres énergies fossiles. Et d'ajouter que le gaz naturel compte parmi les ressources d'hydrocarbures les plus propres, d'où l'importance de son rôle dans la transition mondiale vers les énergies propres. Le PDG de Sonatrach a participé à la séance de débat au premier jour de la Conférence mondiale sur l'énergie «Gastech» aux côtés des PDG de compagnies énergétiques mondiales, à l'instar du géant américain du pétrole et du gaz ExxonMobil, le groupe italien ENI et la compagnie américaine Baker Hughes, et un groupe important d'expert et de responsables dans le domaine de l'industrie énergétique.

PÉTROLE

Le prix du Brent clôture à 73,70 dollars

Les cours du pétrole ont conclu leur séance sur une nouvelle progression, hier mardi. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a gagné 1,30%, pour clôturer à 73,70 dollars. Le baril de West

Texas Intermediate (WTI) américain avec échéance en octobre a lui pris 1,56%, à 71,19 dollars. Depuis son plus bas depuis 2021, mercredi, le Brent a repris près de 7%. Le WTI, lui, est remonté de plus de 8%.

TRANSPORT DES VOYAGEURS

Nouveaux services numériques pour suivre l'itinéraire des bus

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie «Sogral» a annoncé, hier mardi dans un communiqué, le renforcement du transport des voyageurs à travers tout le pays et la mise en place de nouveaux services numériques pour suivre l'itinéraire des bus, et ce dans le cadre des mesures prises en prévision de la rentrée scolaire et sociale.

Sogral a précisé qu'en prévision de la rentrée scolaire prévue le 22 septembre 2024, et en application des instructions du ministre du Transport, une série de mesures ont été mises en place en prévision de la rentrée sociale et scolaire, pour faciliter les déplacements des voyageurs. Ces mesures importantes prévoient le renforcement du transport sur les lignes qui connaissent une forte demande cette semaine afin de faciliter le retour des familles dans leurs villes,

notamment au niveau des gares de Tlemcen, Annaba, Béjaïa, Sétif, Ouargla, Alger, Béchar et Constantine, outre l'ouverture de nouvelles lignes à travers les différentes gares routières, particulièrement celles du sud, précise la même source. Sogral affirme, par ailleurs, son engagement à appliquer la stratégie tracée par les Hautes autorités en matière de transition numérique, annonçant le lancement d'un nouveau service pour suivre les bus à distance pour faciliter les déplacements des voyageurs en général et les étudiants en particulier via l'application «Mahatati». Ce nouveau service permet d'améliorer les prestations du transport routier et de faciliter les déplacements des voyageurs, notamment dans les régions éloignées en leur donnant la possibilité de suivre le trafic des bus sans se déplacer à la

gare. Ce service, ajoute «Sogral» est aussi doté d'une fonctionnalité permettant aux voyageurs de recevoir une notification sur leurs Smartphones quelques minutes avant l'arrivée du bus, affirmant que l'année courante sera décisive pour le renforcement de ses services numériques. La société a en outre souligné que l'application «Mahatati» mise à la disposition des voyageurs a connu un million de téléchargements durant cette période, rappelant qu'elle permet de consulter les programmes des voyages et de réserver en ligne outre la possibilité de signaler des dépassements. D'autre part, la société a consacré, à travers plusieurs de ses unités, des quais pour les étudiants universitaires, affirmant la mobilisation de toutes ses ressources humaines pour garantir une rentrée sociale et scolaire réussie.

FOODEX

Des entreprises algériennes mettent en avant à Riyad la qualité de leurs produits

Douze (12) entreprises algériennes participent à la 11^e édition du Salon des industries alimentaires et des boissons «Foodex» à Riyad (Arabie saoudite), lequel constitue une opportunité de mettre en avant la qualité de leurs produits, a indiqué un responsable au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur chargé du suivi et de la promotion des exportations au ministère, Abdelatif El-Houari, a indiqué que ce Salon, qui se tient du 16 au 19 septembre, offre l'occasion aux visiteurs de découvrir différents produits des industries alimentaires et des boissons algériennes, affirmant que ces produits ont connu un véritable succès.

Dans ce cadre, il a souligné que le Salon constitue un espace prometteur pour la promotion des produits algériens sur le marché saoudien, qui « offre de grandes opportunités pour y accéder, eu égard à la qualité des produits algériens et à leurs prix compétitifs », un fait affirmé par l'ambassadeur de l'Algérie au Royaume d'Arabie saoudite lors de son passage au pavillon «Algérie» au premier jour de cette manifestation.

En outre, M. Houari a fait savoir que ce Salon, qui se tient au Centre international de conférences et d'expositions de Riyad (RICEC), est aussi l'occasion d'organiser des rencontres pour échanger les expertises avec les exposants algériens, notamment avec la participation de plus de 50 pays.

A noter qu'en marge de la participation de l'Algérie au Salon, les travaux de la 14^e session du Conseil d'affaires algéro-saoudien se sont tenus mardi, en présence de l'ambassadeur de l'Algérie au Royaume d'Arabie saoudite et de l'ambassadeur de l'Arabie Saoudite en Algérie, avec la participation de plus de 100 entreprises et opérateurs économiques des deux pays.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué les moyens de renforcement des relations commerciales bilatérales et les mécanismes de leur développement dans les domaines d'intérêt commun. A ce propos, des hommes d'affaires algériens et saoudiens ont exploré les opportunités de coopération et de partenariat réalisables dans le cadre du principe gagnant-gagnant. La délégation algérienne a invité les opérateurs économiques saoudiens à investir en Algérie, eu égard aux incitations et aux avantages accordés aux investisseurs étrangers.

Par ailleurs, et dans le cadre de la concrétisation du programme officiel de la participation de l'Algérie aux événements économiques et aux expositions à l'étranger au titre de l'exercice 2024, sous la supervision du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, 15 entreprises algériennes participent à la 33^e édition du Salon international de l'alimentation et des boissons à Moscou (Russie), qui se tient du 17 au 20 septembre 2024.

Cet événement économique offre l'opportunité de promouvoir la qualité des produits algériens dans différents secteurs de l'industrie agroalimentaire sur le marché russe.

MIDI

CULTURE

13^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA

8 pays au rendez-vous d'octobre prochain

Huit troupes théâtrales étrangères représentant autant de pays sont attendues pour animer la 13^e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa, prévue du 10 au 18 octobre prochain, a appris l'APS lundi auprès du commissariat de l'événement.



ETABLISSEMENT ARTS ET CULTURE

Lancement des concours "Nouvelle" et "Al-Kalima Al-mouaâbira"

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA LITTÉRATURE ET LA LANGUE AMAZIGHES

Les inscriptions ouvertes jusqu'au 10 décembre 2024

ETABLISSEMENT ARTS ET CULTURE

Lancement des concours "Nouvelle" et "Al-Kalima Al-mouaâbira"

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a lancé un appel à candidature pour la 17e édition du concours "Nouvelle" intitulé "Premier Novembre 1954...70 ans après" et la 19e édition du concours "Al-Kalima Al-mouaâbira" (parole expressive) intitulé "Un poème pour la Palestine" et ce, dans le cadre de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, indique un communiqué de l'Etablissement.

Les deux concours ont pour objectif de "raviver l'esprit de compétition parmi les plumes créatives afin de leur permettre de libérer leurs talents et créativité littéraires et poétiques" pour être "une plateforme pour les auteurs et les jeunes talents" sans distinction d'âge, écrivant



en arabe classique et dialectal, tamazight et français.

Le dernier délai pour le dépôt des œuvres des candidats est fixé au 17 octobre prochain, date coïncidant avec le 63e anniversaire de la Journée de l'immigration (manifestations du 17 Octobre 1961). La remise des prix (trois prix pour chaque langue) se déroulera lors d'une cérémonie qui sera organisée en parallèle avec la célébration de l'anniversaire du déclenche-

ment de la Guerre de libération. Concernant la 17e édition du concours "Nouvelle", l'organisateur exige que les œuvres déposées n'aient pas été publiées ni primées auparavant et qu'elles doivent être envoyées en trois exemplaires ne dépassant pas 10 pages à l'adresse suivante : Concours Nouvelle, Bibliothèque de jeunesse, Didouche- Mourad, 40-38 Didouche-Mourad, Alger. S'agissant de la 19e édition du

concours "Al-Kalima Al-mouaâbira", le règlement intérieur du concours stipule que les œuvres poétiques déposées n'aient été ni publiées ni primées auparavant et qu'elles doivent être envoyées en trois exemplaires ne dépassant pas trois pages à l'adresse suivante : Concours Al-Kalima Al-mouaâbira, Bibliothèque de jeunesse Didouche- Mourad, 38-40 Didouche-Mourad - Alger.

EMMY AWARDS

«Shogun», le nouveau visage des Samourais

«Shogun», le nouveau visage des Samourais, a triomphé aux Emmy Awards, aux Etats Unis avec le prix de la meilleure série et d'autres trophées. Les Japonais ont fêté le lendemain ce triomphe même si beaucoup ont reconnu n'avoir jamais regardé cette série sur les dynasties nipponnes en guerre à l'époque féodale. La fresque épique sur les luttes de pouvoir dans le Japon du XVIIe siècle est entrée dans l'histoire de la télévision avec 25 nominations aux Emmy Awards. Le feuilleton suit au départ un marin anglais échoué sur les côtes du Japon à une époque où l'empire nippon restait très fermé. Avant de plonger dans les intrigues de cour et les affrontements du shogunat féodal. Inspiré du roman historique du Britannique James Clavell, succès littéraire des années 1970, « Shogun » rompt

avec des décennies de représentations stéréotypées de l'archipel nippon dans des films ou émissions télévisées produites en Occident. Pour se faire, une équipe de spécialistes – dont des perruquiers japonais – ont mis leur savoir-faire au service de la série, scrutant avec minutie les décors, costumes et mouvements des acteurs. L'historien Frederik Cryns, basé à Kyoto, a prodigué ses conseils sur l'utilisation des différents types de kimonos jusqu'à la disposition des tatamis. « Shogun », qui signifie « général » en japonais, adapté sur la chaîne FX, propriété de Disney, a été filmé au Canada. Certains personnages ont été inspirés de figures historiques réelles, dont le protagoniste Lord Toranaga, basé sur le célèbre seigneur de guerre japonais Tokugawa Ieyasu. Dans le feuilleton, Toranaga –

interprété par Hiroyuki Sanada – lutte contre ses ennemis, en s'appuyant sur le marin britannique John Blackthorne et la noble Toda Mariko. Au lieu d'un sabre ordinaire, le personnage de Mariko manie une « naginata », sorte de longue perche munie d'une lame incurvée à son extrémité, utilisée à l'époque par les femmes dans les familles de guerriers japonais. Les samourais partageaient au combat mais les femmes aussi se battaient avec des naginata lorsqu'elles devaient protéger leurs châteaux. Du côté de la mise en scène, le danseur et acteur de kabuki Hannojo a formé plusieurs acteurs de la série au Japon pendant 3 mois. Il y a des façons appropriées de marcher, de s'asseoir et de se tenir debout en kimono, mais c'est difficile pour les jeunes acteurs inexpérimentés », dit-il.

Ce dernier s'est rendu à Vancouver pendant le tournage pour conseiller les acteurs sur les mouvements stylisés que l'on retrouve dans le kabuki, forme traditionnelle de théâtre japonais. Les samourais ne balancent pas les bras lorsqu'ils marchent. Ils se déplacent sans bouger le haut du corps », précise le danseur. La langue japonaise a également été mise à l'honneur, parlée à 70% dans les épisodes avec un recours massif aux sous-titres. Un choix « révolutionnaire » selon la productrice Eriko Miyagawa qui considère que l'équipe n'aurait « probablement pas pu réaliser » la série il y a dix ans. « Le monde a changé et le marché a évolué et ouvert la voie à des séries comme », relève-elle. La chaîne FX travaille désormais à l'élaboration d'autres saisons de « Shogun ».

Le comédien et membre fondateur de la Troupe artistique du FLN Taha El Amiri n'est plus

Le comédien et Moudjahid, Taha El Amiri, grande figure du théâtre et du cinéma algériens et membre fondateur de la Troupe artistique du FLN, est décédé, mardi à Alger, à l'âge de 97 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né le 20 août 1927 à La Casbah d'Alger, le comédien et acteur engagé, Taha El-Amiri, Abderrahmane Bastandji de son vrai nom, était inscrit dès son enfance déjà, dans les rangs des Scouts musulmans algériens, où il s'était notamment initié au théâtre et au militantisme qu'il mûrira par la suite, au sein du Parti du peuple algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), avant d'intégrer, en 1947, la troupe théâtrale de Mahieddine Bachtarzi.

Recherché par les autorités coloniales, après le déclenchement de la Révolution, il se rend en Suisse en 1956 où il rencontrera Mustapha Kateb, avant de rejoindre, la Tunisie, où il sera, en 1958, un des membres fondateurs de la Troupe artistique du FLN. Après l'indépendance, l'artiste a participé à plusieurs longs métrages cinématographique et feuilletons télévisés, dont, "Le serment" (1963), "La nuit a peur du soleil" (1965), "Zone interdite" (1974), "Chronique des années de braises" (1975), "Le moulin de Monsieur Fabre" (1983), "Cri de pierre" (1987), ou encore, les feuilletons télévisés, "El Ouassia" et "El Qilada", entre autres.

Côté théâtre, il a notamment été distribué, dans plusieurs pièces, dont, "Othello", "Salah Eddine El Ayoubi", "Montserrat", ainsi que les trois spectacles révolutionnaires avec la Troupe historique du FLN, écrits par Abdelhalim Raïs, "Awlad El Qassaba", "Dem El Ahrar" et "El Khalidoun". Il a aussi occupé plusieurs postes de responsabilité dans l'audiovisuel, dont celui de directeur, du Théâtre national algérien de 1972 à 1975, de la télé-diffusion, en 1976 et de la troupe théâtrale de la Radio et Télévision algériennes. Plusieurs hommages ont été rendus au doyen des comédiens, notamment en 2022, lors du 15e Festival national du théâtre professionnel d'Alger (FNTP), et en 2023 par l'Agence algérienne pour le Rayonnement culturel (AARC), en reconnaissance de son parcours militant et artistique et de ses efforts en faveur de la préservation de la mémoire nationale. Le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Laïd Rebiga a, en cette douloureuse circonstance, adressé ses sincères condoléances à la famille du défunt, à ses compagnons de lutte et à la grande famille culturelle et artistique, faisant part de "sa grande tristesse" suite à la disparition de ce "Grand artiste et moudjahid, symbole du militantisme", rappelant que le défunt appartenait à cette "catégorie de militants exceptionnels qui ont œuvré à mettre en valeur la face militante de la Culture algérienne au service de la Révolution du 1er Novembre et contribué activement à faire retentir la voix de l'Algérie indépendante sur la scène internationale". Taha El Amiri a été inhumé hier, mercredi au cimetière de Sidi M'Hamed (commune de Mohamed-Belouizdad - Alger).

13° FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA

8 pays au rendez-vous d'octobre prochain

Huit troupes théâtrales étrangères représentant autant de pays sont attendues pour animer la 13e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa, prévue du 10 au 18 octobre prochain, a appris l'APS lundi auprès du commissariat de l'événement.

Un programme varié et éclectique, alternant les représentations, la formation, les conférences et les rencontres, a été concocté pour la nouvelle édition de cette manifestation culturelle, a souligné le directeur de la communication du festival, Boualem Chouali. "Au cœur de la manifestation figurent des expériences, des résonances, des performances, regroupées autour d'une trentaine de rendez-vous, déclinés de façon à célébrer l'art dramatique dans toutes ses variations mais aussi à satisfaire un public large et surtout exigeant", a-t-il précisé. Pour la circonstance, "plusieurs spectacles et animations de rue" sont prévus pour donner au festival théâtral "une tonalité populaire", a ajouté M. Chouali. La manifestation se déroulera dans une double version, à la fois en "In" et en "Off", l'une domiciliée au théâtre régional Abdelmalek-Bouguerrouh et l'autre à la maison de la culture de Béjaïa. La première version verra "défiler" les troupes étrangères, composées, notamment, de celles de Russie, d'Italie,



d'Egypte, de la Côte d'Ivoire, de la Jordanie, de la Palestine et du Sahara Occidental. La seconde version sera ouverte pour accueillir exclusivement les troupes nationales qui s'étaient distinguées en 2023 et 2024 dans diverses manifestations et compétitions nationales, a expliqué la même source. Huit spectacles sont ainsi retenus, dont celui du récipiendaire du festival du théâtre professionnel d'Alger, celui de "Ethawra" (La révolution), du théâtre de Sdi-Bel-Abbès, qui livre une relecture mordante et tragique du "Cadavre encerclé" de Kateb Yacine, que la critique a jugé, à sa sortie, en décembre 2023, "d'éclatante". Le cas vaut aussi pour la pièce "Le barbier de Séville", produite par la troupe du Théâtre régional de Annaba (TRA), une tragi-comédie adaptée de l'œuvre de Pierre Beaumarchais, accueillie avec beaucoup d'enthousiasme au Théâtre national d'Alger (TNA)

CINÉMA

Le film "196 mètres/Algiers" sélectionné pour représenter l'Algérie aux Oscars

Le Commission algérienne de sélection des œuvres pour les Oscars a annoncé la sélection du long-métrage "196 mètres/Algiers" du réalisateur Chakib Taleb-Bendiab pour représenter l'Algérie à la 97e édition des Oscars, dans la catégorie du "Meilleur film international", indique un communiqué du Centre algérien de développement du cinéma (CADC). Le long-métrage "196 mètres/Algiers", un drame poli-

cier, a été sélectionné par la Commission algérienne de sélection des œuvres pour les Oscars, chargée par l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences (AMPAS) et ce, sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et en collaboration avec le CADC. Ce film, qui est une co-production algéro-canadienne, dont le tournage avait commencé à Alger en 2022, a remporté récemment le grand prix du Festival international de cinéma

de mars dernier, dans le sillage de la célébration de la Journée internationale du théâtre. Dans ce lot, figurant également, à titre d'encouragement, trois œuvres de théâtre d'expression amazighe, apanage de troupes des wilayas de Bouira et de Tizi-Ouzou, a relevé Boualem Chouali. Il a expliqué qu'entre les espaces du "In" et "Off", une place de choix a été faite pour "le conte", dont la forme semble séduire grands et petits, comme en témoigne l'afflux du public de plus en plus nombreux et de plus en plus enthousiaste à chacune des représentations, a-t-il fait remarquer. Les contes sont prévus à la maison de la culture, et des conteurs sont également programmés dans plusieurs établissements scolaires à travers toute la wilaya. Les spectacles des troupes étrangères qui constituent "la grande attente et la grande attraction", seront aussi "porteurs de beaucoup d'éclats de par leur diver-

sité. Certains constituent de grands classiques et référents universels, comme c'est le cas pour la troupe russe qui va jouer les charmes et la puissance d'une farce dramatique de Tchekov (1884), qui porte un regard dérisoire et drolatique sur la condition humaine et qui promet d'ores et déjà un moment de grand théâtre", selon M. Chaouli. Le cas vaut aussi pour la troupe Italienne qui veut se poser en plongeon dans la matrice de la mafia qu'elle croque sans modération dans un humour caustique. En marge du festival, il est prévu au Centre national de recherche en langue et culture amazighes, l'organisation d'un colloque académique sur l'adaptation dans le théâtre amazigh, qui sera focalisé sur la transcriteure et son impact sur la promotion de la langue et culture amazighes.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA LITTÉRATURE ET LA LANGUE AMAZIGHES

Les inscriptions ouvertes jusqu'au 10 décembre 2024

Les candidatures pour la cinquième édition du Prix du président de la République de la littérature et la langue amazighes sont ouvertes jusqu'au 10 décembre prochain, a indiqué, dernièrement, le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) dans un communiqué.

Le HCA, organisateur du Prix, invite les candidats à soumettre leurs œuvres via la plateforme numérique : www.arraz.hcamazighite.dz, dans les thématiques suivantes : littérature exprimée et traduite en langue amazighe, recherche scientifique dans le domaine de la linguistique, recherche scientifique dans le patrimoine culturel immatériel amazigh et recherche dans le domaine de la technologie et de la numérisation. Composé de « compétences nationales dans le domaine représentant les différentes variantes linguistiques amazighes », le jury de la 5e édition de cette distinction dédiée à la promotion de la littérature et la langue amazighes a été renouvelé, précise le HCA. Les postulants âgés de moins de 20 ans sont désormais autorisés à participer à ce Prix, conformément à un décret présidentiel modifiant et com-



plétant le décret présidentiel n° 20-228 du 19 août 2020, instituant le Prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes. Les postulants doivent soumettre leurs ouvrages via la plateforme numérique : www.arraz.hcamazighite.dz, en consultant le règlement intérieur et les conditions de participation à ce prix.

Créé en 2020, le Prix du président de la République de la littérature et la langue amazighes vise à encourager la recherche, la production et la promotion de la littérature et la langue amazighes. Il a pour but de récompenser les meilleures recherches et œuvres, réalisées dans la linguistique, la littérature

exprimée en tamazight et traduite vers cette langue, la recherche dans le patrimoine culturel immatériel amazigh et la recherche scientifique, technologique et le numérique. Organisé par le HCA, le Prix sera décerné le 12 janvier 2025 à l'occasion de la célébration du jour de l'an amazigh, Yennayer.

La pièce « Casette » au Festival du théâtre d'Alexandrie

La pièce « Casette » est programmée au Festival du théâtre d'Alexandrie qui se déroulera en Égypte du 20 au 26 septembre 2024.

La pièce « Casette », produite par le Théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, représentera fièrement l'Algérie lors de la 14e édition du Festival international du théâtre d'Alexandrie. Cette œuvre se propose d'offrir une nouvelle vision jeune de la pièce « Le voyage de Handala, de l'inattention à la vigilance », écrite par le regretté dramaturge syrien Saâdallah Wannous. Lors d'une conférence de presse tenue à la mai-

son de la culture Abdelmajid-Chafaï de Guelma, le metteur en scène Fakhreddine Lounis a partagé des détails sur cette adaptation.

Une adaptation audacieuse et engagée

Fakhreddine Lounis a expliqué que l'intrigue de la pièce tourne autour du personnage d'El Hadi, un homme qui peine à s'adapter à sa société et qui se retrouve en prison sans comprendre les raisons de son incarcération. Après sa libération, il se consacre à la recherche des causes de son emprisonnement. Le metteur en scène a

souligné que cette nouvelle approche, réalisée en 2023 et sélectionnée parmi 205 productions mondiales pour le festival, représente un grand défi pour lui et son équipe, compte tenu des nombreuses adaptations antérieures de l'œuvre depuis sa création en 1978.

Diplômé de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas) de Bordj El-Kiffan, Fakhreddine Lounis a intégré divers aspects esthétiques et artistiques pour faire de ce spectacle un événement « jeune par excellence ». La pièce, interprétée par sept comé-

diens de Guelma, inclut des éléments de musique rap dans plusieurs scènes, tout en véhiculant un message de soutien à la cause palestinienne.

L'artiste de théâtre Moufida Addas, qui dirigera la délégation du TRG en Égypte, a confirmé que toutes les dispositions nécessaires pour le voyage à Alexandrie, hier 18 septembre, ont été prises. Elle a également souligné le soutien considérable des autorités publiques, notamment du ministère de la Culture et des Arts et de la wilaya de Guelma, ainsi que des sponsors qui ont contribué à la logistique et au transport de la délégation.

Décès de l'écrivain libanais Elias Khoury

L'écrivain Elias Khoury, l'un des plus grands romanciers libanais de sa génération et fervent défenseur de la cause palestinienne, est décédé, dimanche dernier Beyrouth, à l'âge de 76 ans, rapportent des médias. Son œuvre, qui aborde les thèmes de la mémoire, de la guerre et de l'exil, a été traduite dans de nombreuses langues dont l'anglais, l'allemand et le français. L'un de ses romans les plus connus, « La porte du soleil » (Actes

Sud, 2002), une épopée qui relate la tragédie de la Nakba, crimes de déplacement et d'exode forcés des Palestiniens de leurs terres, a été adapté au cinéma par le réalisateur égyptien Yousri Nasrallah. Outre la question palestinienne qu'il aborde dans de nombreux autres romans, dont la trilogie « Les enfants du ghetto », l'une de ses dernières œuvres, il a également raconté la guerre civile libanaise dans plusieurs de ses œuvres

comme « La petite montagne » ou « Yalo ». Né à Beyrouth en 1948, il s'est engagé très tôt en faveur de la cause palestinienne, assurant, notamment, plusieurs fonctions de responsabilité dans nombre de journaux libanais, dont celle de rédacteur en chef de 1975 à 1979, de la revue « Les affaires palestiniennes », qui lui avait permis de collaborer avec le poète palestinien Mahmoud Darwich.

Elias Khoury a enseigné dans plu-

sieurs universités, notamment Columbia aux États-Unis, et a continué à écrire jusqu'à son dernier souffle, malgré son hospitalisation et ses souffrances.

Dans un article écrit depuis son lit d'hôpital en juillet, intitulé « Une année de douleur », il disait : « Ghaza et la Palestine sont pilonnées de façon sauvage depuis près d'un an et résistent (...) C'est un modèle qui m'apprend chaque jour à aimer la vie. »

TÉBESSA

Départ d'une caravane de solidarité avec les sinistrés des récentes intempéries à Béchar et Naâma

Une caravane de solidarité avec les personnes touchées par les récentes intempéries dans les deux wilayas de Béchar et Naâma s'est ébranlée mardi du siège de la wilaya de Tébessa.

Cette caravane, dont le coup d'envoi a été donné par le wali, Saïd Khalil, se compose de 12 camions chargés de produits alimentaires, de couvertures, de matelas, d'eau minérale, de médicaments et autres aides.

Plusieurs secteurs ont participé à la collecte de ces aides humanitaires dont les Directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS), du commerce, de l'agriculture et de l'industrie ainsi que le Croissant-Rouge algérien (CRA) et plusieurs dizaines d'associations et d'acteurs de la société civile. En marge du départ de la caravane, le



wali a souligné que cette initiative rentre dans le cadre "des efforts de solidarité sociale avec les sinistrés des récentes intempéries qui ont frappé

dernièrement les deux wilayas de Béchar et Naâma et traduit les valeurs d'entraide et de cohésion des Algériens".

BÉCHAR

1.000 colis alimentaires et des aides diverses aux sinistrés

Un quota de 1.000 colis alimentaires et des aides diverses sont distribués quotidiennement aux familles victimes des intempéries à travers la wilaya de Béchar, a annoncé, lundi, un responsable du centre de collecte et de stockage des aides du Croissant-Rouge algérien (CRA), Kamal Mansouri.

Ces colis alimentaires et diverses aides conditionnés selon les normes du CRA sont acheminés directement aux familles concernées et ce, grâce aux volontaires du CRA et d'autres structures publiques, au titre des

mesures d'aides et de solidarité préconisées par le comité local de crise que préside le wali de Béchar, a-t-il précisé. En plus des colis alimentaires, sont acheminés des couvertures et autres équipements de literie à destination des familles dont les habitations ont été inondées, a-t-il ajouté. Ces opérations de solidarité ont pour but d'atténuer les séquelles induites enregistré à travers la wilaya, a souligné M. Mansouri.

Les familles dont les habitations risquent l'effondrement ou ont été

partiellement touchées par les intempéries ont été installées dans des centres d'accueil, notamment aux chefs-lieux des communes de Béni-Ounif, Abadla et Béchar, grâce aux contributions du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels qui a ouvert ses structures à cet effet, a-t-il aussi fait savoir.

De plus, les caravanes de solidarité provenant de différentes régions du pays continuent d'affluer vers le centre de collecte et de stockage du CRA, a rappelé M. Mansouri.

TIMIMOUN

Ouverture prochaine d'une antenne de l'EPE-PMA

Prochainement, une antenne de l'EPE-PMA ouvrira ses portes à Timimoun. Cette initiative, annoncée par la Chambre locale de l'agriculture (CA), vise à soutenir les activités agricoles de la région.

Lors d'une réunion tenue récemment, en présence des responsables de l'entreprise publique de commercialisation de matériels et équipements agricoles, l'EPE-PMA et des autorités locales, les détails de cette antenne ont été discutés. Elle a pour objectif de fournir aux agriculteurs une large gamme de matériels, d'accessoires agricoles et de pièces de rechange,

tout en offrant des services de maintenance. Yacine Krimi, secrétaire général de la CA de Timimoun, a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts pour développer les cultures stratégiques et accompagner les investisseurs et agriculteurs locaux. En octobre prochain, la wilaya de Timimoun accueillera également une exposition dédiée aux équipements et matériels agricoles de l'EPE-PMA. Cet événement permettra aux investisseurs agricoles de découvrir la diversité des solutions de mécanisation disponibles.

Fatiha Harhad, directrice commerciale

de l'EPE-PMA, a précisé que l'ouverture de cette antenne vise à étendre la couverture nationale en matériel de mécanisation agricole, en particulier dans les régions du Sud, où les cultures stratégiques connaissent une forte croissance.

Lors de cette visite, les responsables de l'EPE-PMA ont également inspecté les travaux d'installation d'équipements de séchage du maïs, capables de traiter 254 tonnes par jour. D'autres équipements similaires seront ajoutés prochainement pour encourager la production de ces cultures stratégiques dans la région.

EL-BAYADH

Plus de 1.300 cas d'envenimation scorpionique depuis janvier

La Direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'El-Bayadh a enregistré, cette année, plus de 1.300 cas d'envenimation scorpionique, dont trois morts, a-t-on appris, récemment, auprès de la DSP.

La cheffe du service de prévention, Amel Belhouachi, a indiqué, à l'occasion du lancement des journées de sensibilisation sur la prévention des envenimations aux scorpions, organisées par la DSP sous le slogan « Protégeons-nous et nos enfants des piqûres scorpioniques », que ce nombre d'envenimations a été enregistré, depuis le début de l'année 2024 jusqu'au 31 juillet dernier dans les différentes communes de la wilaya.

A noter que la wilaya d'El-Bayadh a enregistré plus de 2.700 cas d'envenimation par les scorpions, dont quatre décès, au cours de l'année écoulée. Les autorités sanitaires ont souligné la nécessité d'accélérer le transfert des blessés vers les établissements de santé proches de chez eux pour recevoir les soins nécessaires, notant la disponibilité d'antisérum pour ce type d'envenimation grave, tout en évitant les traitements par des méthodes traditionnelles, qui constituent une menace pour la vie des personnes blessées.

Afin de réduire les cas d'empoisonnement aux scorpions, de nombreuses campagnes de sensibilisation et de formation sont organisées périodiquement, comme c'est le cas de cette campagne lancée depuis la place Es-Salem, au centre de la ville d'El-Bayadh, encadrée par le professeur Mohamed Lamine Saidani, membre du comité des experts de lutte contre les envenimations scorpioniques et chef du bureau de l'Institut Pasteur, avec la participation de la Protection civile, du Croissant-Rouge algérien (CRA) et d'autres acteurs.

Cette manifestation de quatre jours touchera plusieurs communes en donnant des informations pratiques aux professionnels de la santé, des activistes du mouvement associatif, des conseils préventifs aux différentes couches de la société, dont les enfants, sur les méthodes pour éviter les piqûres de scorpions et de traiter certains cas. Des émissions sont aussi programmées à travers les ondes de la radio d'El-Bayadh.

FONDS SPÉCIAL POUR LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

Les subventions accordées aux opérateurs fixées

Les taux de remboursement et les conditions d'octroi de la subvention destinés aux opérateurs économiques engagés dans des activités d'exportation ou contribuant à la promotion des produits algériens à l'étranger ont été fixés dans le cadre du Fonds spécial pour la promotion des exportations, en vertu d'un arrêté interministériel publié au Journal officiel (JO) n° 63.

Selon cet arrêté interministériel, signé le 20 août dernier, par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations et le ministre des Finances, le Fonds spécial pour la promotion des exportations prend en charge 10% des frais liés à l'étude des marchés extérieurs destinées à la recherche des débouchés aux produits algériens, 10% des charges liées à l'information des exportateurs sur les opportunités et les possibilités d'exportation et 10% des coûts des études sur l'amélioration de la qualité des produits et des services destinés à l'exportation. Le Fonds couvre 50% des frais engagés

pour la participation à des manifestations économiques à l'étranger à titre individuel, 80% des frais pour la participation officielle de l'Algérie aux manifestations à l'étranger et 80% des frais pour la participation aux manifestations à caractère exceptionnel à l'étranger ou se limitant à la mise en place d'un guichet unique.

Un remboursement de 10% est accordé pour l'organisme chargé de mettre en œuvre le programme officiel des manifestations économiques à l'étranger ou celles organisées au niveau national et 50% à titre de compensation pour les organisations chargées d'organiser des manifestations économiques à l'étranger non inscrites au programme officiel, sur la base d'une demande des opérateurs économiques, est-il indiqué dans ce texte.

Au titre de la prise en charge partielle destinée aux PME, le Fonds prend en charge 10% des frais d'élaboration du diagnostic export et la création de cellules export internes, ainsi que 10% des coûts supportés par les opérateurs liés à la prospection des marchés extérieurs et 20% des frais d'implantation initiale des représentations commerciales sur les marchés étrangers.

Le Fonds intervient également à hauteur de 10% dans la prise en charge des frais d'édition et de diffusion de supports promotionnels de produits et services destinés à l'exportation et 10%

des dépenses liées à l'utilisation de techniques modernes d'information et de communication (création de sites web). Il est prévu aussi un soutien à hauteur de 50% des frais de création de labels commerciaux, de protection à l'étranger des produits destinés à l'exportation et une prise en charge à 100% des frais d'attribution des médailles et décorations offertes aux primo-exportateurs et à 100% des frais d'attribution de récompenses pour les travaux universitaires ayant contribué à la promotion des exportations hors hydrocarbures.

Dans le cadre de ce texte, il a été précisé que l'Etat prend en charge 80% des frais de mise en œuvre de programmes de formation spécialisée sur les métiers d'exportation réalisée par des organismes spécialisés à la demande du ministre chargé du Commerce.

En outre, le Fonds assure 50% des frais de transport international, transport interne, fret et transit des produits destinés à l'exportation, 50% des frais de transport versés aux sociétés de transport qui concluent des conventions avec le ministère chargé du Commerce et qui représentent la valeur de l'aide dont a bénéficié l'exportateur.

De même, l'opérateur bénéficie d'un taux de 10% de compensation supplémentaire en sus du montant de compensation fixé des frais de transport des produits agricoles périssables destinés

à l'exportation et 10% de compensation supplémentaire en sus du montant de compensation fixé sur les frais de transport relatifs à l'exportation des produits à destination éloignée.

Le Fonds couvre, également, 50% des frais du retrait des cahiers des charges pour les appels d'offres internationaux à l'étranger et 50% des frais du transport des marchandises et produits exposés dans les salons permanents des produits nationaux à l'étranger de l'entreprise chargée de la gestion de ces événements, est-il mentionné dans cet arrêté en précisant que l'ordonnateur de ce compte (Fonds) est le ministre chargé du Commerce.

Par ailleurs, il a été publié au même numéro du JO un autre arrêté interministériel qui fixe les modalités de suivi et d'évaluation du Fonds spécial pour la promotion des exportations.

En vertu de ce texte, un programme d'action sera élaboré par l'ordonnateur du fonds précisant les objectifs visés ainsi que les échéances de réalisation, en sus de l'élaboration d'un bilan financier des remboursements octroyés et devant être transmis annuellement au ministère des Finances.

Quant au montant du remboursement, il est versé sur la base d'un dossier présenté par l'exportateur ou son représentant auprès des services du ministère du Commerce, a-t-on souligné encore dans cet arrêté.

Président de la République : « Relever le niveau des ambitions économiques durant le second mandat »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi à Alger, que le niveau des ambitions économiques sera relevé durant son second mandat, notamment s'agissant de l'augmentation du PIB et des investissements. Durant le second mandat présidentiel, "nous relèverons, en toute confiance et avec résolution, le niveau de nos ambitions pour améliorer davantage les performances économiques et continuer à encourager et à étendre le champ des investissements nationaux et étrangers", a indiqué le président de la République dans un discours prononcé après sa prestation de serment au Palais des nations. Le président de la République a rappelé ses engagements pris lors de la campagne électorale de l'élection présidentielle du 7 septembre, dont, notamment, l'augmentation du PIB à 400 milliards de dollars, ce qui permettra à l'Algérie de compter parmi les pays émergents. Il a, dans ce cadre, fait observer que l'Algérie avait enregistré l'un des taux de croissance les plus élevés dans la région méditerranéenne, ce qui a été confirmé et salué par les instances internationales et régionales compétentes, l'objectif pour les années à venir, a-t-il dit, étant de maintenir un taux de croissance autour de 4%. Le

président de la République a, à ce titre, souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour diversifier l'économie et sortir de la dépendance aux hydrocarbures, affirmant qu'un objectif de 15 milliards USD d'exportations hors hydrocarbures avait été fixé pour son second mandat. Selon lui, ces niveaux de performance économique seront atteints à travers le renforcement des investissements, d'autant que "l'attractivité de l'Algérie en matière d'investissement est désormais tangible, grâce à la stabilité du pays et aux ressources financières dont il dispose".

De plus, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré près de 9.000 projets qui ont vocation à contribuer à la création de la richesse et d'emplois, a relevé le président de la République, qui s'est engagé à porter le nombre de projets d'investissement à 20.000 durant son second mandat. En ce qui concerne les start-up, il a fait observer que le premier mandat avait vu leur nombre passer de 200 à près de 8.000 entreprises, avec comme objectif d'atteindre 20.000 start-up d'ici la fin de son second mandat.

Evoquant le secteur industriel, le président de la République a mis en évidence son importance dans le tissu

économique algérien, rappelant qu'il contribuait au PIB à hauteur de 19% dans les années 1970, avant de reculer à 3,5%. Après son augmentation à 5% au cours du premier mandat, ce taux sera porté à 12% d'ici la fin du second mandat, s'est-il engagé.

Le président de la République a, par ailleurs, rappelé les "mégaprojets" en cours de réalisation dans le secteur des mines, soulignant l'importance des projets ferroviaires programmés pour relier les wilayas du Nord à l'Extrême-Sud, jusqu'à la wilaya de Tamanrasset. En ce qui concerne la production agricole, le président de la République a expliqué qu'elle connaissait des avancées significatives, notamment dans les cultures stratégiques, qui permettent de réduire les importations, surtout à travers "l'établissement de partenariats avec des pays frères et amis dans des filières stratégiques comme le lait et les céréales".

Le président de la République a indiqué, dans ce sens, que l'Algérie atteindra l'autosuffisance en blé dur vers fin 2025 et en orge et en maïs en 2026, ajoutant que les surfaces irriguées seront étendues de près d'un million d'hectares.

Concernant le secteur de l'hydraulique, le président de la République a affirmé

qu'à la fin de l'année en cours, cinq stations de dessalement seront réceptionnées, avant de lancer la réalisation d'autres stations en s'appuyant sur les compétences algériennes.

Selon le président de la République, des projets d'interconnexion des barrages pour le transfert d'eau des grands barrages vers ceux enregistrant de faibles taux de remplissage seront inscrits dans la Loi de finances de l'exercice 2025. Il a également évoqué la possibilité de réalisation de grands projets de transfert d'eau pour rassurer les citoyens quant à la disponibilité des ressources hydriques.

Au volet social, le président de la République a réaffirmé son engagement à protéger le pouvoir d'achat des citoyens à travers la lutte contre l'inflation, la maîtrise des prix et l'augmentation des allocations, des salaires et des pensions de retraite.

Il s'est également engagé à créer 450.000 emplois, à construire deux millions de logements et à porter l'aide à l'habitat rural à un million DA durant son second mandat.

Dans son discours, le président de la République s'est aussi engagé à régler définitivement le dossier des zones d'ombre au cours de la première année de son second mandat.

AG DE L'ONU

Bendjama appelle les Etats membres à appuyer le projet de résolution palestinien

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies (Onu), l'ambassadeur Amar Bendjama, a appelé, mardi à New-York, à appuyer le projet de résolution "historique" présenté par l'Etat de Palestine à l'Assemblée générale (AG) pour mettre fin à l'occupation et permettre au peuple palestinien de jouir de l'ensemble de ses droits.

Cette déclaration a été faite lors de la participation de l'ambassadeur Amar Bendjama à la réunion de la 10e session extraordinaire d'urgence sur la Palestine, qui s'est tenue mardi et mercredi, et qui devrait donner lieu au vote sur un projet de résolution présenté par la Palestine, pour la première fois dans l'histoire de l'Onu, exigeant l'application de l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ) du 19 juillet 2024, selon lequel la présence de l'entité sioniste sur les territoires palestiniens occupés est "illégal et doit mettre fin à l'occupation".

L'ambassadeur Bendjama a souligné l'impératif de veiller à "la pleine" application de l'avis consultatif de la CIJ, appelant l'ensemble des pays membres à appuyer le projet de résolution historique présenté par l'Etat de Palestine à l'AG de l'Onu, lequel définit une feuille de route "claire" visant à mettre fin à l'occupation et permettre au peuple palestinien de jouir de l'ensemble de ses droits.

Soulignant l'importance de l'action multilatérale dans la préservation des droits du peuple palestinien et de sa juste cause, l'ambassadeur Bendjama a regretté les limites de ses mécanismes, y compris l'Onu elle-même, en raison de l'incapacité de permettre aux Palestiniens de jouir de l'ensemble de leurs droits inaliénables.

"Sans le droit international et les instances onusiennes, la question palestinienne aurait été oubliée dans un monde dominé par des intérêts étroits, d'autant plus que l'action multilatérale a montré son incapacité à



appliquer les résolutions de la légalité internationale", a-t-il dit.

L'ambassadeur Bendjama a attribué "cet échec à la puissance occupante qui fait fi du droit international faute de reddition de compte et de sanctions et agit au-dessus des lois", condamnant, par là-même, "la poursuite par l'occupant israélien des massacres et des arrestations à Ghaza et en Cisjordanie, ainsi que la profanation des lieux saints à El Qods, le déplacement forcé de ses habitants et le déni manifeste des droits du peuple palestinien, dans une tentative de saper l'établissement de son Etat".

Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Onu a indiqué que "l'avis consultatif de la CIJ, qui réfute le récit de l'occupant et met à nu

les politiques de ségrégation raciale qu'il pratique, réaffirme, encore une fois, l'illégalité de l'occupation israélienne des territoires palestiniens et la nécessité d'y mettre un terme".

Dans ce contexte, Bendjama a rappelé les propos du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a déclaré : "Nous, promoteurs de la paix juste, sommes devant la responsabilité de mettre fin à l'injustice historique dont le peuple palestinien est victime et cela ne sera possible que si l'on oblige l'occupation à se conformer aux résolutions de la légalité internationale".

"Nous devons agir ensemble pour défendre le droit international. Nous devons rester unis pour la paix", a-t-il conclu.

GHAZA

Plus de 1.150 professionnels de santé tombés en martyrs depuis octobre

Le ministère palestinien de la Santé a annoncé, mardi, que plus de 1.150 professionnels de la santé sont tombés en martyrs à Ghaza depuis le début de la guerre le 7 octobre 2023.

La guerre génocidaire sioniste, qui en est à son 11e mois, a coûté la vie à 1.151 professionnels de la santé au total. Parmi eux, le ministère a confirmé l'identité de 986 victimes, alors que le bilan des martyrs continue d'augmenter dans le contexte de la guerre en cours.

Un rapport détaillé publié par le min-

istère de la Santé à Ghaza fournit une répartition des 986 martyrs identifiés dans le secteur de la santé.

Parmi eux, 706 étaient des hommes et 280 des femmes.

Selon le rapport, parmi les professionnels de santé tués figurent 146 médecins, 31 médecins spécialistes, 50 dentistes, 65 médecins généralistes et 18 ambulanciers.

Les forces militaires sionistes continuent de cibler des habitations civiles, provoquant des massacres répétés dans des zones densément peuplées de

Ghaza. Selon les chiffres publiés par le ministère palestinien de la Santé, le nombre total de Palestiniens tombés en martyrs dans la guerre sur Ghaza a atteint mardi 41.252 martyrs, avec 95.497 personnes blessées.

Les bombardements incessants, la destruction des infrastructures et les pertes en vies humaines ont conduit à l'effondrement du système de santé de Ghaza, les professionnels de la santé en première ligne devenant eux-mêmes de plus en plus des victimes.

Inondations au Nigeria Intensification de la réponse d'urgence de l'Onu

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) intensifie son soutien aux autorités nigérianes afin de fournir une aide sanitaire d'urgence à la suite de la dévastation causée par de graves inondations, qui ont fait plus de 200 morts et affecté plus de 610.000 âmes. Depuis le début de la saison des pluies, les inondations au Nigeria ont fait 251 morts dans 15 des 36 Etats de ce pays d'Afrique de l'Ouest et environ 115.000 hectares de terres agricoles ont été inondés.

Les inondations ont déplacé plus de 225.000 personnes, endommagé des infrastructures de base essentielles, augmentant ainsi les risques d'insécurité alimentaire et de propagation de maladies infectieuses. La capitale régionale, dans l'Etat de Borno (nord-est du pays), est touchée par l'une des pires inondations de ces trente dernières années.

A Maiduguri, capitale de cet Etat du nord-est du Nigeria, plus de 230.000 personnes ont été touchées par les inondations après l'effondrement d'un important barrage suite à des intempéries. Le déluge a entravé l'accès aux centres de santé, aux écoles et aux marchés. « Les inondations au Nigeria posent un grave problème de santé publique et nécessitent une réponse rapide, souple et globale », a affirmé dans un communiqué le représentant de l'OMS au Nigeria, Walter Kazadi Mulombo.

Selon l'Agence nationale de gestion des urgences (NEMA), les inondations, qui se sont jusqu'à présent limitées au nord du pays, pourraient s'aggraver dans les semaines à venir, les eaux s'écoulant vers les Etats du Centre et du Sud. Le gouvernement fédéral nigérian, via la NEMA, a mis en place une réponse d'urgence multisectorielle en collaboration avec les autorités sanitaires locales des Etats touchés, ainsi qu'avec l'OMS et d'autres partenaires. Le ministère nigérian de la Santé a également activé des centres d'appel d'urgence. De son côté, l'OMS a déployé quatre équipes sanitaires mobiles dans les zones sinistrées de Maiduguri, outre une équipe de 50 volontaires de première ligne, déployée pour une recherche active de cas pour les maladies transmises par l'eau et les maladies évitables par la vaccination dans les camps de déplacés.

Les inondations en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ont déjà touché quatre millions de personnes, dont de nombreux enfants, provoquant le déplacement d'au moins 500.000 personnes et la destruction de plus de 300.000 habitations. « Des inondations fluviales encore plus graves sont prévues plus tard dans l'année, ce qui pourrait aggraver les souffrances des enfants et des familles de la région », a déclaré le Directeur régional de l'Unicef pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, Gilles Fagninou.

26 records nationaux battus en 2024



26 records nationaux battus en 2024 ont été enregistrés dans différentes spécialités et catégories d'âge.

Le plus important parmi ces nouveaux records a probablement été celui de Djamel Sedjati, ayant couru le 800 mètres en 1:41.50", soit beaucoup mieux que les anciens champions Saïd-Guerni Djabir et Taoufik Makhloufi.

Les deux derniers records en date remontent à 3 jours, avec tout d'abord celui du semi-marathon, établi par le natif de Chlef, Mohamed Benyettou à Copenhague (Danemark), avec un chrono de 1h00:55". L'ancien record était détenu par Kamel Kouhil depuis 1999.

Le deuxième record a été réalisé le même jour, aux Championnats Arabes des moins de 18 ans, disputés à Al-Taïf (Arabie Saoudite), où l'équipe algérienne du relais féminin, menée par une autre chélifienne, Nesrine Abed, a réussi un chrono de 2:14.57".

Plusieurs autres records nationaux ont été préalablement réalisés, y compris chez les moins de 14 ans, les moins de 16 ans et les moins de 20 ans, ce qui montre selon l'instance fédérale que l'athlétisme algérien « se porte bien ». « Cette année, il aurait dû y avoir 29 nouveaux records nationaux, mais 3 d'entre eux ont finalement été annulés, à cause d'un vent favorable.

Quoique, 26 nouveaux records, dans différentes catégories d'âge et dans différentes spécialités, de course, de saut et de lancer représentent un grand pas vers l'avant dans la perspective de développer la discipline », a annoncé, mardi, la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), quelques jours seulement après la clôture de la saison sportive sur piste.

ELIM CAN 2025

Algérie - Togo dans une autre ville !

Après avoir joué à Oran lors de la première journée des éliminatoires à la CAN 2025; les verts vont évoluer à 900 km plus à l'est face au Togo.

En effet, si le match Algérie - Guinée Equatoriale a eu lieu au stade Miloud Hadefti d'Oran le 5 septembre, la prochaine rencontre de l'Algérie face au Togo comptant pour la 3e journée des qualifications, aura lieu au stade du 19 mai 1956 d'Annaba.

Algérie - Togo se déroulera le 10 octobre prochain à 20h (DZ).

La dernière rencontre des algériens dans ce stade fut en septembre 2023, pour un match nul 0-0 contre la Tanzanie durant les éliminatoires à la CAN en Côte d'Ivoire.



L'équipe U21 prépare son ascension vers le Mondial

L'équipe U21 prépare son ascension vers le Mondial après leurs exploits au Championnat d'Afrique 2024.

Au vu du contexte catastrophique dans lequel c'est préparée l'équipe nationale U21 garçons de handball pour le Championnat d'Afrique 2024, la 3e place acquise et la qualification au prochain Mondial est, que l'on veuille ou non, un exploit.

L'incroyable épopée des verts en Afrique

Mise en veilleuse, cette sélection a eu un staff technique 1 mois avant le coup d'envoi de la compétition en Tunisie. Venus en pompier, le driver national Aït Abdeslam et son assistant et entraîneur des gardiens de but Sofiane ont travaillé grandement sur l'aspect psychologique notamment pour la mise en confiance des joueurs doués, mais pas encore prêts pour jouer sept matches en neuf jours.

Malgré un tel handicap, les Verts ont relevé le défi et montaient en puissance de match en match jusqu'à la petite finale gagnée face au Maroc (23-20). Les spécialistes en la matière redoutaient que les joueurs baissent les bras dès les quarts de finale. Cependant, la volonté d'acier des coéquipiers de l'une des révélations du tournoi, Mehdi Ahmed Anis en l'occurrence, ainsi que la touche de l'entraîneur national sur le plan tactique, leur ont permis de rester dans le top 3 africain. Le début a été face au Rwanda que le 7 national a battu (38-35). Un succès difficile à arracher face à un client en apprentissage qui a décrispé nos handballeurs. D'ailleurs, la 2e rencontre face à la Libye s'est soldée par une victoire sur un score



fleuve (34-23). Face à la Tunisie, c'était une question de fraîcheur physique qui a fait que les Aigles de Carthage puissent terminer l'heure de jeu sur une victoire (28-23). En quarts, les Bendiab and Co ont souffert le martyr avant de venir à bout de la Guinée (36-35) après prolongations. Une explication qui a vu les protégés d'Aït Abdeslam tenir le coup physiquement et savoir sortir vainqueur d'un match ô combien compliqué. En demi-finale, l'Égypte championne d'Afrique en titre, avaient tous les atouts pour défaire des Verts accrocheurs (38-32). Appelés à affronter le Maroc pour la 3e marche du podium, l'équipe nationale a été quasi-irréprochable en seconde période.

Un tremplin pour la renaissance du handball national

Une médaille de bronze qui ne doit pas faire oublier aux responsables de la petite balle nationale leurs déboires.

Cette génération de joueurs mérite toute la considération pour prendre part à de telles échéances pas seulement avec du potentiel, mais avec un volume suffisant de compétitions. Les futurs seniors dès l'année prochaine en sélection A, ces jeunes ont droit maintenant à un programme riche en stages et des matches de haut niveau face aux grosses pointures du sport à sept. Dans le cas échéant, il ne faudra pas s'attendre à un miracle lors du Mondial 2025, où rarement des outsiders ont pu bousculer la hiérarchie. L'heure est aussi à l'intégration de nos U21 dans les effectifs seniors de leurs clubs. Ce qui leur donnera plus de matches dans les jambes (et les bras), car la compétition mondiale n'est qu'à quelques mois. En somme, la 3e place africaine est bonne à prendre, en attendant d'enclencher la renaissance de notre petite balle et revenir aux principes qui ont fait de cette discipline le sport collectif le plus titré du pays.

MOONFALL



20h25



Une force mystérieuse provoque la chute de la Lune, qui menace de s'écraser sur la Terre. L'ancienne astronaute, Jo Fowler pense avoir la solution pour empêcher cette catastrophe, mais peu de gens croient en elle. Seuls un astronaute qu'elle a connu autrefois, Brian Harper, et un théoricien du complot, K.C. Houseman sont de son côté. Le trio va alors tenter une mission impossible dans l'espace. Depuis une dizaine d'années, Roland Emmerich alterne les sujets terre-à-terre et parfois sérieux (Stonewall, Anonymous, Midway) et les films catastrophes qu'on lui connaît...

SILO
EN CAVALE



20h04



Juliette est parvenue à s'échapper de sa cellule. Paul qui veut cacher qu'il est atteint du Syndrome se lance à sa recherche ainsi que Robert Sims et ses hommes. Ce dernier se rend chez son père, Peter pour tenter de le faire parler. Les agents responsables des communications révèlent que Juliette a envoyé un message à Lukas Kyle, un des informaticiens, avant de disparaître. Bernard Holland décide de le convoquer pour l'interroger. La tension monte d'un cran dans cet épisode qui épouse les formes d'une longue course poursuite.

ENVOYÉ SPÉCIAL



20h10



À travers des reportages qui nécessitent parfois plusieurs semaines d'enquête en France ou à l'étranger, le magazine aborde un large éventail de sujets (politique intérieure ou étrangère, faits de société, santé publique, environnement, progrès techniques, portraits de personnalités). En prise avec une actualité en mouvement, il permet d'appréhender les enjeux auxquels est confrontée la société. Des grands reportages pour mieux faire comprendre aux téléspectateurs le monde et ce qu'il devient, tel est l'objectif de cette émission présentée par Elise Lucet.

MEURTRES À...
MEURTRES EN BERRY



20h10



Antoine Noiret, éminent professeur en oncologie, a été retrouvé dans la Mare au Diable. La scène de crime fait penser à un sacrifice humain. De la morphine est aussi trouvée près de son corps. Lors de son enquête, Basile Tissier, policier à Bourges et originaire de la campagne berrichonne, reçoit l'aide de Solène Durel. Cette médecin de campagne connaît très bien les gens du coin mais aussi la victime. Elle a été sa maîtresse puis ils ont rompu après le suicide de la femme de Noiret.



LA SELECTION
DE MIDI LIBRE

MUM
LUNDI



19h55



Pour fêter dignement l'anniversaire de Derek, Pauline se laisse aller à la folie des grandeurs : elle a tenu à louer une maison très luxueuse avec de nombreuses dépendances, et à y inviter toute la famille pour les épater. À peine arrivés, Jason et Kelly dissimulent bien mal une nouvelle qui s'apprête à bouleverser leur vie. Pour leur part, Cathy et Michaël cherchent à cacher leur idylle récente... Derek, quant à lui, tente de profiter d'un peu d'intimité avec Pauline pour lui faire une déclaration, mais le timing semble mal choisi.

LE GÉNIE ROMAIN



20h05



Une équipe de chercheurs de l'Université de Caen se rend en Italie pour peaufiner leur incroyable projet de plan de la Rome antique en 3D interactive. Travaillant sur ce projet depuis près de vingt ans, leur objectif est d'aider à mieux comprendre les techniques romaines qui émerveillent et intriguent depuis des siècles. Sur place, de nombreux chercheurs italiens et internationaux se passionnent pour les secrets des voies romaines, des ports commerciaux, ou encore des aqueducs. Plongée dans la pensée technologique mise au point par les inventeurs romains, dont le plus célèbre est Vitruve.

CAUCHEMAR EN CUISINE
BERTHOLÈNE



20h10



Rien ne va plus pour Marie et son fils, Emmanuel, à la tête de l'unique restaurant de Bertholène, petit village de l'Aveyron. Si au départ, leur affaire fonctionnait bien, aujourd'hui, les clients ont déserté l'établissement. Face à cette situation catastrophique, la cheffe de cuisine a appelé Philippe Etchebest à la rescousse. Souris morte devant l'entrée de l'institution, toilettes à la turc, murs de la salle délabrés... dès son arrivée sur les lieux, le chef tombe des nues. Mais il n'est pas au bout de ses surprises et ne tarde pas à faire une découverte pouvant remettre en question l'avenir du restaurant.

POINT BREAK, EXTRÊME
LIMITE



20h05



Johnny Utah, un jeune agent du FBI, est chargé d'infiltrer un groupe de surfeurs, surnommés les «ex-présidents», car ils sont soupçonnés de commettre de multiples cambriolages dans la région de Los Angeles. Il s'initie rapidement au surf et découvre que les sportifs vivent en cercle fermé. Il parvient à se faire accepter et fait bientôt la connaissance de Bodhi, le maître à penser du groupe, qui ne cherche qu'une chose : la vague extrême. Fasciné par le personnage, presque mystique, Johnny en oublie presque sa mission.

Web : www.lemidi-dz.com

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:00
Dohr	12:41
Asr	16:10
Maghreb	18:49
Icha	20:12

EXPLOSIONS DE BIPEURS AU LIBAN:

LE BILAN S'ALOURDIT À 12 MARTYRS

Les explosions simultanées de bipeurs survenues mardi au Liban, suite à un piratage sioniste, ont fait 12 martyrs, dont deux enfants, et au moins 2.750 blessés, a indiqué mercredi le ministre libanais de la Santé, Firass Abiad citant un nouveau bilan.

"Après vérification auprès de tous les hôpitaux, le bilan s'élève désormais à 12 martyrs dont deux enfants et on compte entre 2.750 et 2.800 blessés", a déclaré M. Abiad lors d'une conférence de presse.

Un bilan précédent faisait état de huit martyrs.

Parmi les martyrs figurent une fillette et un garçon, ainsi que quatre professionnels de la santé travaillant dans des "hôpitaux privés de la banlieue sud de Beyrouth", a-t-il précisé.

Certaines personnes blessées dans la vallée de la Bekaa (est) "ont été transférées en Syrie", tandis que "d'autres cas seront évacués vers l'Iran", a-t-il ajouté.

Environ 750 personnes ont été blessées dans le sud du pays, quelque 150 dans la Bekaa et environ 1.850 à Beyrouth et dans sa banlieue sud, selon le ministre.

L'Agence nationale de presse libanaise (ANI) avait fait état mardi d'un "incident de sécurité sans précédent qui s'est produit dans la banlieue sud de Beyrouth ainsi que dans de nombreuses régions libanaises", attribuant ces attaques à l'entité sioniste.

Le gouvernement libanais a condamné ces attaques les considérant comme une "violation de la souveraineté nationale".



LIGUE 1 MOBILIS (VAR):

"NOUS SOMMES PRÊTS POUR LE DÉBUT DE LA SAISON"

Le directeur technique national de l'arbitrage (DTNA) Mehdi Abid Charef, a indiqué que les arbitres étaient prêts pour le début de la nouvelle saison de la Ligue 1 Mobilis de football 2024-2025, prévu jeudi, qui sera marquée par l'utilisation pour la première fois en championnat de la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

"Les arbitres de l'élite se sont préparés pour la dernière fois à Oran, en vue du lancement de la VAR le jeudi 19 septembre. Nous sommes prêts pour le début de la saison. Nous avons déjà appliqué cette technologie à partir des quarts de finale de la précédente édition de la Coupe d'Algérie, et qui a été un véritable succès", a déclaré Abid Charef dans une déclaration vidéo au site de la Fédération algérienne (FAF).

En février dernier, le président de la FAF Walid Sadi, avait annoncé le lancement de la VAR en championnat de Ligue 1 professionnelle dès la saison prochaine (2024-25). Quelques semaines plus tard, l'instance fédérale a lancé un appel d'offres national et international pour l'acquisition de quatre Vans VAR, tout équipés.

" Nous avons envoyé 35 arbitres d'élites au Caire (Egypte) pour un stage de longue durée de 23 jours sur la VAR. Le stage d'Oran est intervenu pour apporter les dernières retouches, en présence de nos arbitres internationaux qui ont cumulé une

certaine expérience dans ce domaine à l'image de Mustapha Ghorbal et Lahlou Benbraham", a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner: "Je remercie la FAF qui nous a mis dans les meilleures conditions pour se préparer en vue de la nouvelle saison".

De son côté, l'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal, a assuré que "la saison 2024-2025 de la Ligue 1 sera exceptionnelle et historique, avec le lancement pour la première fois de la VAR".

"Le séminaire des arbitres VAR d'avant saison a pris fin mardi à Oran après trois jours de travail intense. Il a été procédé aux deux dernières étapes avant l'approbation finale de la VAR en Algérie (Le Final assessment-technologie et le Final assessment-refereeing), sous la supervision de l'instructeur VAR de la Fédération internationale (FIFA) le Serbe Igor Radojic", a indiqué de son côté la FAF, soulignant que "ce stage s'est déroulé en étroite collaboration avec les équipes techniques de l'Entreprise Public de Télévision (EPTV), qui ont mis les moyens nécessaires pour assurer le bon déroulement des opérations".

La VAR sera officiellement introduite dans le championnat de Ligue 1 ce week-end, à l'occasion des matchs ES Sétif - MC El-Bayadh et Olympique Akbou - NC Magra, comptant pour la journée inaugurale de la nouvelle saison 2024-2025.

CULTURE :

Près de 40 films au programme des 19^{èmes} Rencontres cinématographiques de Béjaia

Près de 40 films algériens et étrangers seront projetés aux 19^{èmes} Rencontres cinématographiques de Béjaia, prévues du 24 au 29 septembre prochain dans cette ville, ont indiqué lundi les organisateurs de cet événement cinématographique. S'exprimant lors d'une rencontre avec la presse consacrée au programme de la 19^e édition de ces Rencontres à la Cinémathèque d'Alger, le directeur artistique, Abdelhakim Abdelfatah, a précisé que près de "40 films algériens et étrangers dont 7 longs métrages, 13 courts métrages et 5 documentaires", choisis parmi plus de 360 films réceptionnés, seront projetés.

Ces films retenus traitent de thématiques différentes notamment les événements historiques, la cause palestinienne et les sujets sociaux, a-t-il relevé.

L'édition 2024 de cet événement cinématographique qu'abritera la Cinémathèque de Béjaia, verra la projection de longs métrages "Larbi Ben M'hidi" de Bachir Derrais, "Six pieds sur terre" de Karim Bensalah, "Ce n'est rien" de Merzak Allouache et "Franz Fanon" d'Abdel Nour Zahzah, entre autres.

Le film "Boualem Zid El goudam" (1980) de Moussa Haddad, sera présenté au public après qu'une copie de cette oeuvre, retrouvée en Allemagne et numérisée, sera projetée pour la première fois au public.

Au programme de cette édition également, des courts métrages de fiction comme "Abdelkader" d'Oumnia Hanader, "Après le soleil" de de Rayan M'cirdi et "La voix des autres" de Fatima Kaci, en plus des documentaires dont "Je suis une autre" de Walid Sahraoui.

Ces rencontres, attendues par le public, prévoient également la projection de "11 courts métrages" sur les souffrances des Palestiniens qui continuent de subir les agressions et les bombardements barbares dans la bande de Gaza par l'occupation sioniste.

Ces productions, entre fictions et documentaires, réalisés en 2024, portent à l'écran les crimes de l'occupant sioniste contre les Palestiniens comme "Palestine Island" de Nour Ben Salem et "And Still, it remains" de Arwah Aburawa et Turab Shah.

Parallèlement aux projections, des ateliers de formation sur les techniques d'écriture de dialogues dans le cinéma et l'adaptation de romans au cinéma sont programmés, selon les organisateurs. Les activités, programmées en marge des projections, incluent également une table ronde intitulée "Le rapatriement et la restitution des archives cinématographiques: défis juridiques, politiques et éthiques", en plus d'une rencontre autour de la thématique du "cinéma, les influenceurs et les critiques".

Organisées depuis 2003 par l'association "Project heurts", avec le soutien des collectivités locales et des opérateurs économiques locaux, les rencontres cinématographiques de Bejaia, est un rendez-vous cinématographique qui se veut un espace d'échange entre producteurs, amateurs et professionnels du 7e Art.

ALGER :

Saisie de près de 40500 unités de pétards de différents calibres

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger ont saisi 40473 unités de pétards et de produits pyrotechniques de différents types et calibres, destinés à la vente, a indiqué, mardi, un communiqué des mêmes services.

Dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de pétards et de produits pyrotechniques qui constituent un danger et une menace pour la sécurité des citoyens et la santé publique, les unités de la section territoriale de la Gendarmerie nationale de Bir Mourad Rais (Alger), ont saisi, une quantité considérable de pétards et de produits pyrotechniques de différents calibres (40473 unités), destinés à la vente, lors de la célébration du Mawlid Ennabaoui", précise le communiqué.

Selon la même source, "cette opération s'inscrit dans le cadre du plan mis en place, en prévision de la célébration du Mawlid Ennabaoui, par le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Alger, pour mettre un terme à cette activité préjudiciable à l'économie nationale.